

Les Neuhauser demandent que l'État intervienne



Les organisations syndicales et les salariés de Neuhauser demandent la réouverture des négociations. Photo archives RL

Salariés et syndicats de Neuhauser souhaitent que l'État, par la voix de la députée de la 7^e circonscription, intervienne auprès du Groupe Soufflet afin de trouver la meilleure solution possible pour l'accompagnement des 185 emplois menacés.

Lorsque la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) a invalidé le Plan de sauvegarde de l'emploi proposé par la direction du groupe Soufflet, syndicats et salariés de Neuhauser ont cru pouvoir reprendre la main sur les négociations. Or, depuis le 3 mai dernier rien n'a changé. Les organisations syndicales démunies ont décidé d'alerter l'État sur leur situation. « Nous souhaitons une réouverture des négociations », affirme Christian Porta de la CGT. « Nous voulons le meilleur pour nos salariés, que personne ne se retrouve à la rue, sans perspective d'avenir ». À Folschviller, le site du Furst 1, qui emploie 185 personnes, doit fermer. « Ce que nous réclamons, ce sont de vraies me-

sures d'accompagnement et pour les départs volontaires, une prime incitative ». La CGT exige un chèque de 20 000 € - au lieu des 10 000 € proposés par la direction - pour tout salarié souhaitant quitter la société. Pour les autres : le reclassement au Furst 2, unité de production qui, selon les syndicats, manque cruellement de main-d'œuvre. « Le Furst 2 souffre d'un manque d'effectif chronique », affirme Christian Porta. « Du fait d'un fort taux d'absentéisme et d'un travail conséquent à assumer. Nous ne sommes pas suffisamment nombreux sur la ligne de production de croissants et baguettes. Nous réclamons 80 postes supplémentaires pour venir en aide aux 250 existants, tous services confondus »

Au détriment de l'humain

Selon les syndicats, un audit effectué par un cabinet indé-

pendant pointe du doigt des dysfonctionnements au Furst 2 et apporte des solutions pour pallier ces carences. Christian Porta s'en fait le porte-parole. « Des salariés en plus, ça pourrait apporter du bénéfice au groupe, car cela éviterait une perte de matière première, conséquence inévitable d'arrêts des chaînes de production »

Les Neuhauser l'ont suggéré à leur direction, mais ils n'ont eu aucune réponse en retour. « Nous avons le sentiment d'être méprisés. Tout le Plan de sauvegarde de l'emploi se fait au détriment de l'humain. Aujourd'hui nous réclamons un délai supplémentaire à Soufflet, pour éviter que des lettres de licenciements ne tombent durant les grandes vacances. Cela aurait un impact terrible sur notre moral et notre santé »

Romuald PONZONI

romuald.ponzoni@republicain-lorrain.fr

Le ministre de l'Économie rappelé à ses engagements

Le courrier a été envoyé en début de semaine à la députée Zannier. Dans la missive, la CGT s'interroge sur l'engagement pris quelques mois auparavant par le ministre de l'économie, Bruno Le Maire. Celui-ci avait affirmé, devant l'Assemblée nationale, qu'il s'assurerait « du meilleur accompagnement possible pour les salariés » de Neuhauser. Or, depuis novembre dernier et l'annonce de la fermeture du Furst 1 - et la suppression, de ce fait, de 185 emplois - les négociations ont échoué. Aucun accord n'a été trouvé entre la direction de la boulangerie industrielle et les représentants syndicaux. « Il est grand temps que le ministre intervienne, car la direction de Neuhauser s'entête à ne pas vouloir négocier, quitte à se voir refuser l'homologation du PSE », insiste Christian Porta. Le Cégétiste rappelle dans la foulée que « le groupe Soufflet a bénéficié de plus de 10 millions d'euros de CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi - pour l'entreprise Neuhauser [...]. Or, aucun emploi n'a été créé sur Folschviller. En revanche, on parle de 500 suppressions de postes en deux ans. »

7j/7  24h/24

**FORBACH
BETTING**

143154800

Tél. 03 87 00 20 20